L'école à 12 M € plombe les comptes de la commune

Notre-Dame-de-Bondeville. Les élus viennent d'adopter le principe d'un nouveau prêt à hauteur de 4M € pour financer l'école Colette-Privat, dont le gigantisme et le coût avaient été critiqués, lors du mandat précédent.



Benoît Marin-Curtoud
Journaliste
b.marincurtoud@paris-normandie.fr

L'école est construite, a été inaugurée en janvier, juste avant les élections municipales mais les prévisions de Cassandre de l'opposition d'alors, qui est désormais à la tête de la commune, se sont révélées vraies. L'école Colette-Privat de Notre-Dame-de-Bondeville, dont certaines classes sont vides faute d'élèves, est trop chère pour la commune et le plan de financement qui avait été adopté par la majorité de la maire battue Myriam Mulot est partiellement caduc.

Résultat : la commune va devoir emprunter 4M € à long terme pour faire face à ses échéances. C'est le sens d'une délibération adoptée mercredi 18 novembre, le nouveau maire Alain Quibel détaillant en séance *« qu'il n'était pas possible »* de rembourser un prêt relais de 4M € (sur un budget global de la commune de l'ordre de 14 M €) à son échéance le 30 juillet 2027, faute d'argent.

Le prix surévalué du patrimoine qui n'a pas encore été vendu

Pourquoi cette difficulté ? Quand l'école Colette-Privat a été inaugurée, les deux anciennes écoles Victor-Hugo et Louis-Duteurte ont été vidées de leurs élèves et la commune espérait les vendre. *« En 2024, la commune a conçu un plan de financement ambitieux pour la construction de l'école Colette Privat qui prévoyait notamment une cession de patrimoine évalué à 4M €. Ce patrimoine n'a pas été vendu et par ailleurs, l'évaluation effectuée semble très supérieure à la réalité du marché »*, constate la délibération adoptée. Pour faire face à ses obligations la municipalité a donc décidé de recourir à un nouvel emprunt à long terme d'un montant de 4M € pour remplacer le prêt relais, faisant grimper l'encours global (il était à plus de 8M € en début d'année 2026) et réduisant de facto les marges de manœuvre et d'investissement déjà limitées.

Trésorerie tendue

Et les mauvaises nouvelles ne s'arrêtent pas là. La municipalité constate que sa trésorerie est assez « serrée » et a donc décidé de créer des lignes de trésorerie qui seront financées auprès des banques pour un montant maximum de 2,5M €.

Une situation d'autant plus délicate que la municipalité n'a presque pas de réserves ni d'épargne. Les années de vache maigre risquent de durer malgré des besoins d'investissements. Reste une bonne nouvelle : les cloches d'ars sonora, ce carillon monumental de 48 cloches sur le parvis de la mairie, qui était en panne, a pu être réparé et sonne de nouveau. ●

Métropole de Rouen

Le projet de RER obtient un label de l'État

Le projet du Service express régional métropolitain (SERM) du Grand Rouen a obtenu le statut de SERM par un arrêté du ministère des Transports en date du 14 octobre 2026 publié au journal officiel le 21 novembre.

Dans le cadre de sa stratégie nationale pour les mobilités durables, l'Etat co-pilote depuis 2024 ce projet avec d'autres acteurs (Société des grands projets, SNCF Réseau et SNCF connexions, Région, Métropole de Rouen Normandie, Communauté d'agglomération Seine-Eure).

Un projet à très long terme

« Ce projet vise à réduire la congestion routière et les émissions de dioxyde de carbone, tout en améliorant la qualité de vie des habitants grâce à des alternatives performantes à la voiture individuelle », développe la préfecture de Normandie.

Ce SERM prendrait la forme d'une sorte de RER avec Rouen au centre d'une étoile représentée par trois lignes : du Havre à Saint-Aubin-lès-Elbeuf ; d'Elbeuf jusqu'à Louviers ; de Dieppe à Amiens.

L'ambition table sur un train toutes les quinze à vingt minutes.

« Ce statut ouvre la voie à un accès prioritaire aux financement publics (Etat, Région, Europe), à une coordination renforcée entre les acteurs pour garantir une mise en oeuvre efficace, ainsi qu'une intégration optimale avec les autres projets de transports en Normandie, tels que les lignes TER ou les réseaux de bus à haut niveau de service », indique aussi la préfecture de Seine-Maritime.

D'ici 2030, 300 millions d'euros vont être investis dans des études afin de peaufiner le projet de SERM et l'ouverture de la nouvelle liaison Rouen-Louviers. Entre 2030 et 2037, année théorique de mise en service de la future gare Saint-Sever, à Rouen, des travaux pourraient être entamés afin de préparer le terrain du SERM, qui pourrait se déployer entre 2037 et 2045. ●

Sylvain Auffret